

**Les policiers font une perquisition à la mauvaise adresse...**

## Une bavure estimée à 182 573\$

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

Pour avoir en quelque sorte commis une erreur sur la personne, lors d'une opération survenue le 1<sup>er</sup> août 1997, aux 1014 et 1016 du Rang 2 à Sainte-Anne-du-Sault, la Sû-

reté du Québec et quelques policiers du poste de Cap-de-la-Madeleine font face à une poursuite totalisant 182 573 \$ de la part des propriétaires des résidences visées.

L'action déposée en Cour supérieure du district judiciaire d'Arthabaska, le 28 juillet dernier, par Me Yvon Garneau de Drummondville, au nom des

demandeurs, Rolande Guay, sa fille Sylvie et le fils mineur de cette dernière, allègue que les agents de la S.Q. ont fait une irruption simultanée aux deux résidences dans le but d'exécuter des mandats de perquisition dans celles-ci et dans les champs arrière, à la recherche d'éléments reliés à la production de marijuana.

Après vérification, sans aller dans tous les détails de l'affaire survenue à l'époque, les policiers avaient constaté que les champs n'appartenaient pas aux demanderesse et que les mandats de perquisition avaient été émis pour de mauvaises adresses.

L'action, qui vise la Procureure générale du Québec (l'employeur de la

Sûreté du Québec), indique que les agents ont pénétré au 1016 Rang 2 par une fenêtre avant de faire une irruption brutale dans la chambre à coucher de Mme Guay, qui a cru avoir affaire à des voleurs. Le document stipule aussi que la demanderesse a été humiliée d'être

(suite en A2: BAVURE)

**C'est ce soir que l'été commence!**



L'émission «La Fureur», animée par Véronique Cloutier, revient sur les ondes de Radio-Canada, ce soir.

**«Au-delà de nos espérances»**



Élise GIGUÈRE

Sherbrooke

Bye! Bye! Été morose! Ce soir, le soleil et la bonne humeur reprennent le dessus. Véronique Cloutier et sa joyeuse bande de *La Fureur* reviennent sur les ondes de Radio-Canada à 20h.

Entre deux séances de magasinage, Véronique Cloutier a trouvé un petit moment pour téléphoner à *La Tribune*. «Je m'excuse d'appeler en retard. J'avais des commissions à faire.» Ah! Véro! Avec ta gentillesse, tu es toute pardonnée!

Au bout du fil, Véronique Cloutier parle des nouveautés à l'émission cette année. Au programme, des nouveaux jeux sur lesquels l'animatrice a eu son mot à dire. En effet, le nom de Véronique Cloutier se trouvera désormais à deux endroits sur le générique: animatrice et conseillère artistique.

«Je suis toute fière de mon nouveau titre, affirme-t-elle. C'est une bonne façon de commencer si un jour je veux faire de la production. Je donne beaucoup d'idées. C'est presque toujours moi qui a le dernier mot sur le contenu.»

Et les idées ne manquent pas. Pendant la saison, on prévoit plusieurs soirées thématiques et un concours intitulé *Faites fureur en famille*.

D'ailleurs, *La Fureur* a créé un véritable engouement auprès de plusieurs familles québécoises. Chez certains, c'est la guerre entre les gars et les filles. Chez d'autres, tout le monde chante devant le téléviseur.

(suite en A2: C'EST CE SOIR)

## «La réussite n'arrive pas toute seule»



Un élan de générosité a parcouru le milieu des affaires de Lac-Mégantic en faveur de Dominique Bilodeau, la spécialiste du lancer du poids et du javelot. Une somme impressionnante a été récoltée, de façon spontanée, pour permettre à l'enfant chérie de Lac-Mégantic de réaliser son rêve.

## Lac-Mégantic mobilisé pour Dominique



Jean-Paul RICARD

Lac-Mégantic

Vous croyez aux miracles? Il s'est produit un miracle mercredi soir au Club de golf de Lac-Mégantic. Demandez à Dominique Bilodeau ou à son agente, Claudette Rodrigue. Elles y croient, aux miracles, maintenant.

Un des beaux espoirs de l'athlétisme au Canada, Dominique Bilodeau avait accepté la présidence d'honneur du tournoi de golf des gens d'affaires de la région de Lac-Mégantic. Nathalie Tuboeuf, la directrice générale du CLD, qui organisait le tournoi de golf en compagnie de Jean-

Paul Floriot, le président de l'Association des gens d'affaires, avait laissé entendre à Dominique Bilodeau que les profits de la soirée lui seraient versés afin de l'aider dans son cheminement vers les Jeux olympiques. Elle espérait pouvoir lui remettre une somme de 1500 \$.

Mais quand Dominique Bilodeau a quitté le terrain de golf, en fin de soirée, elle avait plus de 5000 \$ en poche... en plus d'une garantie de commandes de plus de 50 000 \$ au cours des quatre prochaines années, soit d'ici les Jeux d'Athènes en 2004.

«C'est extraordinaire, ce qui s'est produit. Je savais que les gens de la région de Lac-Mégantic

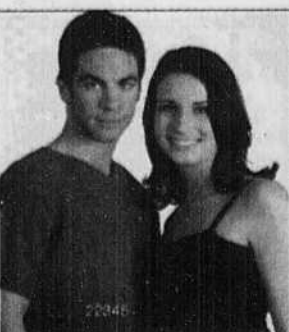
(suite en A2: LAC-MÉGANTIC MOBILISÉ)

Météo / C8

**VARIABLE**  
22  
5h42 20h01  
15 août 22 août 29 août 05 sept

**Escapade du jour**  
11-12-13 août  
Festival du lait  
125, rue Morgan, Coaticook • (819) 849-6010 poste 249  
www.produitsdelafirme.com/festival-lait  
Dégustations de produits laitiers et régionaux, visites à la ferme, tires de tracteurs, défilé de chars allégoriques. Manèges et animation pour toute la famille. Voyez en spectacle plusieurs bons artistes. De 10 h à minuit.  
(819) 820-2020 • www.tourisme-cantons.qc.ca

**Cantonniers de père en fils**  
(C1)



À ne pas manquer demain  
**CROTEAU**

cahier spécial  
La Tribune  
PUBLIREPORTAGE

Un vent de renouveau



INDEX

Rubriques ..... Page
Art et spectacles ..... C-6
Bandes dessinées ..... D-3
National ..... D-1
Décès ..... D-6
Éditorial ..... A-6
Économie ..... B-1
Le Monde ..... D-6
Bourses ..... B-3
Messier en liberté ..... C-8
Météo ..... C-8
Mots croisés ..... D-2
Mots perdus ..... D-3
Petites annonces ..... D-2
Sports ..... C-1

Un autre déluge qui fait des dégâts au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Metabetchouan (PC)

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mercredi et dans la nuit de jeudi ont causé pour plus de 1 million \$ de dommages dans la municipalité de Metabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Ce sont surtout les infrastructures routières qui ont été touchées et les dommages les plus lourds ont été constatés dans le secteur de Metabetchouan.

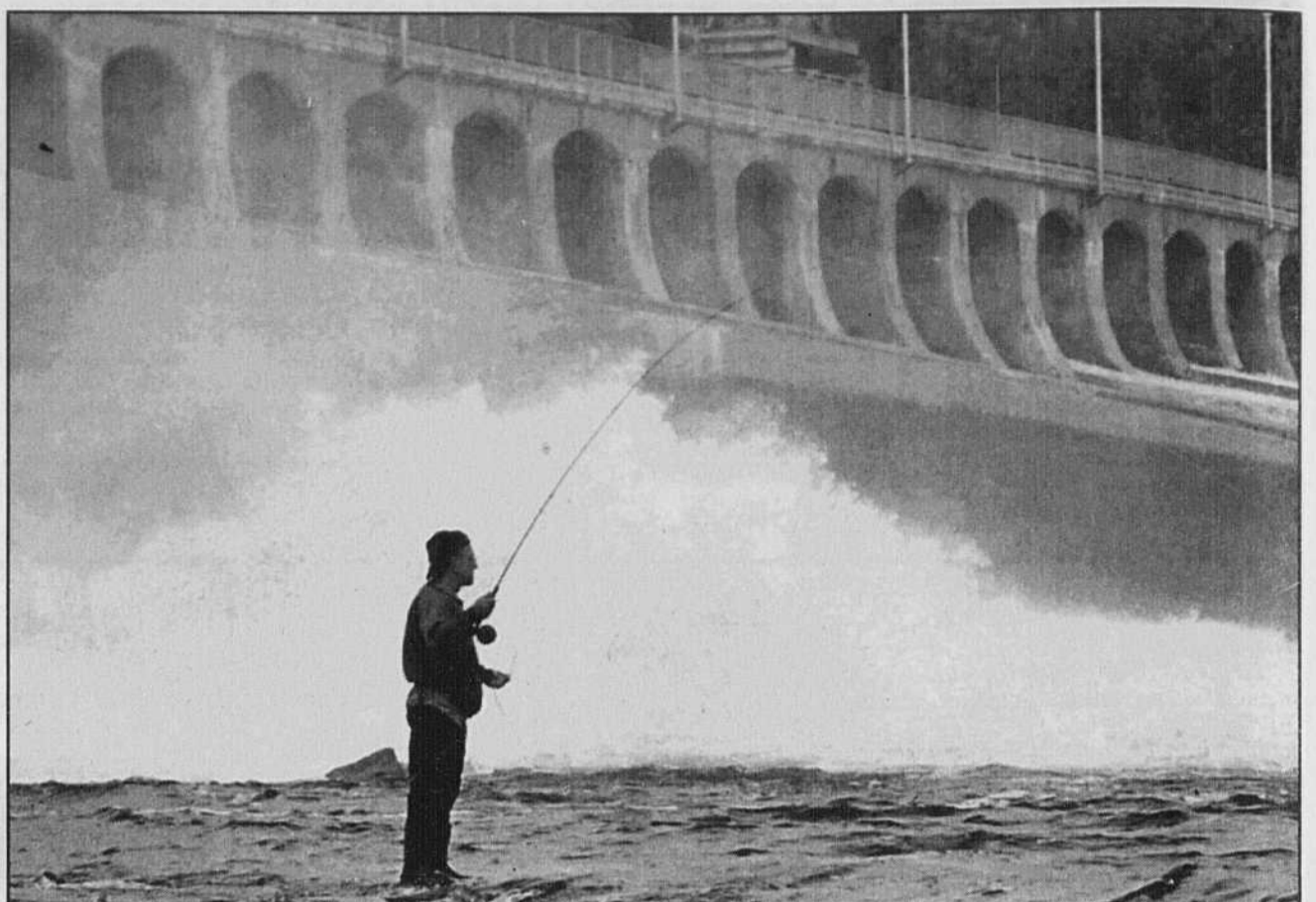
Devant la gravité de la situation et le fait que la pluie persistait après 24 heures, le maire de Metabetchouan-Lac-à-la-Croix, Lawrence Potvin, a mis en oeuvre le plan municipal de mesures d'urgence.

Dès lors, des employés municipaux et de la machinerie lourde ont procédé à des interventions aux endroits les plus ravagés ou vulnérables, afin de parer au pire. Ils ont aussi fait le nécessaire pour fermer certaines routes à la circulation, tout en veillant à la sécurité des gens habitant les secteurs inondés, localisés au Sud du centre urbain de Metabetchouan.

Ces inondations ont presque toutes comme point commun la rivière Couchepaganiche, qui prend son origine au lac Estaire, dans les Laurentides.

Au cours des premières heures suivant la mise en place des mesures d'urgence, la police municipale a dû évacuer de force un résident dont la maison était située proche d'un pont très affaibli par les éléments. Au moment de l'évacuation, l'eau montait déjà jusqu'au plancher de la demeure.

En plus de la route Saint-André qui



À la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues dans le secteur de Metabetchouan, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean mercredi et jeudi, le ministère de l'Environnement du Québec a décidé d'ouvrir les pelles du barrage Portage-des-Roches, à L'Anse-au-Loup, pour évacuer les eaux du lac réservoir Kénogami. La manœuvre n'a pas eu l'heur d'énervier ce pêcheur.

a été fermée à toute circulation, les secteurs les plus affectés ont été le rang Quatre, le rang Trois, le chemin Belle-Rivière et le chemin du lac Skein, où plusieurs pontons ont également été minés par l'eau.

Dans les autres secteurs, il était toujours possible pour les gens de circuler d'un côté ou de l'autre des routes érodées par le débordement des rivières.

Pendant, les autorités incitaient la population à n'utiliser ces routes qu'en cas d'absolue nécessité.

Sur le territoire urbain de Metabetchouan, on a aussi déploré quelques re-foulements et infiltrations d'eau dans des sous-sols du quartier Duchesne.

Dans le secteur de Lac-à-la-Croix, les dommages se situent surtout sur le

chemin de la Montagne, où l'eau a sectionné la route de chaque côté d'un ponceau.

Les secteurs endommagés par ces inondations sont sensiblement les mêmes qu'en 1996. Les inondations de 1996 avaient entraîné des dépenses de près de 2 millions \$ dans le secteur de Metabetchouan et de 450 000 \$ dans celui de Lac-à-la-Croix.

À L'INTÉRIEUR

Les provinces veulent 26,5 milliards \$ de plus page D1

Des ventes modestes sur Internet pages B1

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LE SOURIRE DU MATIN

Un garçonnet explique à son père pourquoi il a de mauvaises notes: «Ma machine à enseigner est nulle.»

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, JTK 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,52 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 28 \$
Coût à l'abonné: 4,05 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Abonnement par la poste: Territoire immédiat
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 20,46 \$ 293,31 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audir Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.

C'EST CE SOIR (suite de la une)

«La Fureur a été au-delà de nos espérances. Ça a créé un phénomène. On ne s'attendait pas à ça!» raconte la blonde animatrice.

Interrogée à savoir si elle prévoit animer encore longtemps l'émission, Véronique Cloutier explique que la troisième saison de La Fureur sera décisive. «Est-ce qu'on a atteint notre sommet? Peut-on avoir plus de succès? questionne l'animatrice. N'importe quelle émission a une durée de vie. Mais j'espère que lorsqu'on va quitter, ce sera sur une belle note positive.»

En tout cas, le début de la saison promet. Parmi les participants, on compte deux pros de La Fureur: Sébastien Benoit et Élyse Marquis. Serge Postigo, Sophie Prigent, Benoit Langlais, Marie-Joanne Boucher, Michel Poirier et Sylvie Moreau seront également de la partie.

Les artistes invités: Mario Pelchat et le groupe The Nerds. «C'est un groupe de la relève», mentionne Véronique en parlant des Nerds. Cette année, on compte mettre un accent particulier sur la relève à l'émission. Véronique Cloutier reprend donc les commandes d'un horaire très chargé. Dès le 21 août, elle recommence à animer le Rock Détente Café à la radio.

Durant ses vacances, elle n'a pas vraiment chômé. «Même si on ne m'a pas vue, j'ai beaucoup préparé mon album.» Elle a également donné un bon coup de pouce à son humoriste préféré, Patrick Huard bien sûr, pour son spectacle. «Je lui ai donné un coup de main aux répétitions. Ça parle de moi! J'ai mon mot à dire!»

Pas le temps donc de visiter la région des Cantons de l'Est, où elle a passé une bonne partie de l'été. «Ceux qui m'ont vue le plus, c'est les gens du Carrefour de l'Estrie», conclut la grande magasineuse avec son fameux rire.

LAC-MÉGANTIC MOBILISÉ: suite de la une

forment une belle famille, mais personnellement, je ne savais pas que j'appartiens à une si grande famille...», confiait Dominique, encore sous le coup de l'émotion hier matin, alors qu'elle s'appropriait à s'envoler vers Vancouver en compagnie de son entraîneur Jacques Petit, pour aller participer au championnat canadien senior d'athlétisme.

L'opération charme

D'un naturel désarmant, Dominique Bilodeau a charmé les gens en prenant le soin de parler à chacun et de se présenter. Les gens disaient: «Ah c'est toi, Dominique, Nous sommes bien fiers de toi!», raconte la spécialiste du lancer du poids et du javelot.

Elle avait même apporté un javelot au terrain de golf pour donner une démonstration de son talent et pour permettre aux gens d'affaires d'essayer de lancer l'appareil. «Je me sentais un peu mal à l'aise quand les gens me demandaient si j'allais participer aux Jeux de Sydney. Bien honnêtement, je leur expliquais que les Jeux de Sydney, c'est un peu trop tôt dans ma carrière et que mon objectif se situe en 2004 aux Jeux d'Athènes. Je les prenais en exemples en disant que comme eux, je dois commencer au bas de l'échelle et bâtir ma carrière jour après jour, pour atteindre le succès. Comme pour eux, la réussite n'arrive pas toute seule. Il faut travailler pour réussir...», explique l'enfant chérie de Lac Mégantic.

«Les gens d'affaires de la région de Lac-Mégantic ont également apprécié quand je leur ai dit l'importance que j'attache à mes études à l'Université de Sherbrooke. Ils m'ont encouragée à continuer. En toute franchise, je leur ai dit que ce n'est pas toujours facile de continuer à s'entraîner tout en ayant à étudier, à payer le loyer d'un appartement, en plus de la nourriture et tout. Mais je leur ai dit aussi, que je n'étais pas au tournant de golf pour aller cher-



Paulin Tardif

cher de l'argent, mais parce que je suis une passionnée et que je voulais partager ma passion avec eux...»

Un encan

Durant la soirée qui a suivi le tournoi de golf, le commissaire industriel Sylvain Deslauriers a décidé de tenir un encan improvisé. Rien de spécial à vendre, des «gugguses» comme on dit, mais les gens d'affaires ont décidé d'embarquer dans le jeu, pour aider Dominique. La moindre petite bagatelle s'envolait pour 200 \$ ou même 400 \$. Un courant de générosité et de solidarité a parcouru les convives, tel un courant électrique. Tout le monde voulait faire sa part. Dans le temps de le dire, les quelques objets mis en vente ont permis de récolter 5200 \$.

En début de soirée, Paulin Tardif, le président de Bestar, avait approché Mme Claudette Rodrigue, l'agente

d'affaires de Dominique, et il lui avait demandé combien ça prenait d'argent pour permettre à Dominique Bilodeau de se rendre aux Jeux d'Athènes en 2004.

«Je lui ai dit que ça prendrait au bas mot 50 000 \$. M. Tardif m'a quittée sans dire un mot, et il s'est promené dans la salle, en parlant avec l'un et l'autre», raconte Mme Rodrigue, celle qui avait réussi à obtenir la commande de Joseph Ribkoff pour Dominique Bilodeau.

En fin de soirée, Paulin Tardif s'est présenté sur la scène en compagnie d'une dizaine de gens d'affaires et il a pris l'engagement de recueillir 50 000 \$ au cours des quatre prochaines années pour aider Dominique Bilodeau à atteindre son objectif et de se rendre aux Jeux d'Athènes en 2004.

«M. Tardif pleurait quand il a fait cette annonce. En fait, tout le monde pleurait de joie. Je pleurais moi aussi. J'aurais voulu crier ma joie, mais comme dans un rêve, il n'y a plus un son qui sortait de ma bouche. Tout autour de moi, je voyais des gens heureux et j'aurais voulu leur dire que je les aime», dit Dominique.

Ému lui aussi devant un geste aussi spontané, Paulin Tardif croit que ce sera facile de recueillir cette somme d'ici quatre ans «si tout le monde fait sa part». «Ce qui est beau dans tout ça, c'est que ce n'était pas prévu. C'est vraiment un élan de générosité spontanée de la part des gens d'affaires. Dominique est une fille charmante et comme les gens de notre région, elle a beaucoup d'ambition. Il faut l'aider», affirme M. Tardif.

Ce soir, quand elle s'amènera sur la piste du stade de Vancouver pour lancer le javelot, et demain matin quand elle lancera le poids, Dominique Bilodeau se sentira comme une géante, alors que tous les gens de la région de Lac-Mégantic seront derrière elle pour l'aider dans son élan...

loto-québec résultats
Tirage du 2000-08-09
GAGNANTS LOTS
6/6 1 10 000 000,00 \$
5/6+ 7 127 216,20 \$
5/6 312 2 283,30 \$
4/6 18 413 74,10 \$
3/6 349 059 10,00 \$
Ventes totales: 20 949 660 \$
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

Précision sur les bacs roulants à Lennoxville
La Ville de Lennoxville désire rappeler à sa population qu'elle n'a pas modifié sa réglementation en ce qui a trait à la collecte des ordures ménagères. Cette collecte continuera à se faire selon les modalités déjà existantes et non par l'utilisation de bacs roulants.

Meurtre au premier degré pour Richard Germain
Montréal (PC)
Richard Germain, 20 ans, a comparu hier au palais de justice de Laval où il a été formellement accusé de meurtre prémédité. Vu les circonstances, la police a décidé de laisser tomber les accusations de harcèlement criminel qui pesaient aussi sur lui. L'avocate de Germain,



Mario GOUPIL

**DANS LE COURRIER**

**La bonne tactique**

Eh bien, monsieur Goupil, sachez que vous avez utilisé la bonne tactique quant à la façon de vous changer lors du défilé de mode auquel vous avez participé la semaine dernière au club de golf Milby.

Je dois vous avouer que lorsque je suis arrivée à l'agence Jeunestrie, ma tactique pour revêtir les vêtements ressemblait drôlement à la vôtre lors de mes premiers défilés. Si jamais vous décidez de poursuivre une carrière dans le merveilleux monde de la mode, vous verrez qu'à la longue on s'habitue et que l'on est moins gêné pour se changer. De plus, on a en moyenne 30 secondes entre chaque sortie pour s'habiller, alors vous comprendrez qu'on n'a pas le temps de regarder les autres. Nous devons être à nos affaires!

La première chose que l'on apprend à l'agence lors des défilés, c'est le respect des autres. C'est-à-dire que les filles ne regardent pas les garçons lorsque l'on doit se changer et évidemment les garçons ne regardent pas les filles. C'est la moindre des choses n'est-ce pas? (N'avez crainte, jeudi soir dernier nous avons fait comme à l'habitude!)

Vous avez écrit que vous étiez gêné, mais je suis certaine que je l'étais autant que vous. De savoir que celui dont je lis les chroniques le matin allait défiler... je n'ai même pas osé vous dire bonjour de peur de vous déranger. C'est bête n'est-ce pas?

J'ai bien aimé votre article de samedi, lequel m'a fait sourire. Je dois également avouer qu'à chaque année j'ai un plaisir fou à défiler au tournoi de golf à Milby. Le fait de pouvoir bavarder avec les spectateurs donne une autre dimension qu'on ne peut avoir dans les défilés habituels. De plus, c'est pour une très bonne cause.

Sur ce, continuez votre bon travail et qui sait, on se croiera peut-être à nouveau l'an prochain!

Mélanie Gravel

J'insiste: j'étais encore plus gêné que vous...

Bonjour M. Goupil,

Je tenais à vous féliciter pour votre jugement et coloré choix de sous-vêtements lors du défilé de jeudi dernier... 10/10!!!

Sincèrement,

Catherine (une de celles qui se changeaient dans les casiers!!!)

P'tite vilmeuse va! Et moi qui croyais votre collègue Mélanie qui disait plus haut que vous aviez fait comme à l'habitude...

**À la défense des Volvo**

Cher M. Goupil,

J'aimerais revenir sur votre récente chronique «Parlons police» dans laquelle il était question des véhicules de patrouille modifiés de marque Volvo. Je connais très bien ces voitures pour m'être personnellement impliqué dans le dossier.

Lors de l'appel d'offres précédent de la Régie intermunicipale de police de la région sherbrooke, un représentant de Véhitech (compagnie modifiant les Volvo en véhicules de patrouille) et moi étions allés à un changement de quart de travail afin de procéder à des essais routiers avec une vingtaine de policiers, hommes et femmes, petits et grands, maigres et, comment dire, corpulents.

J'ai pris place dans l'auto-patrouille pour tous les essais. Que ce soit lors des essais sur la route de ville, sur l'autoroute (à des vitesses que je ne préciserai pas), des exercices de slalom, de tenue de route ou de freinage panique contrôlé, personne ne s'est plaint du manque d'espace dans la voiture ni d'aucun inconfort. En revanche, tous n'avaient que d'éloges pour les deux Volvo desquelles ils ont pu abuser. Mais alors là vraiment abuser. Ils ont tous réalisé que d'être dans une auto avec un contrôle aussi complet ajoutait très certainement une sécurité accrue.

La réputation de Volvo tant pour son ergonomie intérieure que pour le confort de ses sièges n'est plus à faire. Ces voitures possèdent les sièges les plus avancés de l'industrie automobile sur le plan orthopédique et ils ne comportent certainement aucune contre-indication en rapport avec le gabarit de qui que ce soit. Les propriétaires de Volvo n'ont que du bien à dire de leur voiture et de l'absence de stress ou de courbatures même après un très long voyage.

Les membres de la Sûreté municipale de Valcourt sont très heureux de leur acquisition et ils joignent en ce sens d'autres corps policiers qui ont même ajouté d'autres Volvo à leur flotte de véhicules lorsque le moment est venu de remplacer des unités. Les responsables de la Régie intermunicipale de police de Sherbrooke en ont décidé autrement. Qui sait, un jour pourrions-nous voir des Volvo à Sherbrooke?

P.S: Il existe tout de même un avantage que Volvo ne pourra enlever aux «van-patrouilles», et c'est celui de pouvoir appréhender et embarquer la famille au complet!

Paul Galipeau

mgoupil@latribune.qc.ca

**Le coroner conclut à un suicide**

Il n'adresse aucun reproche au CHUS pour l'homme trouvé mort dans les toilettes trois jours après son décès

Pierre SAINT-JACQUES  
Sherbrooke

L'homme de 41 ans trouvé mort dans des toilettes du CHUS, le 2 septembre 1999, soit trois jours après son décès, se serait autodétruit.

C'est la conclusion du coroner René-Maurice Bélanger qui a été appelé à se pencher sur cette affaire pour le moins singulière. Il a ajouté dans son rapport: «Je conclus que le geste autodestructeur est déterminé quant à son intention.»

Le cas avait soulevé non seulement

surprise et étonnement mais bien des questions que le coroner s'est lui-même posées.

L'absence de politique de vérification active des toilettes a-t-elle contribué au décès de l'homme?

Comme l'a analysé le Dr Bélanger, pour répondre à cette question, il faut d'une part déterminer avec précision l'heure et même la minute du décès. D'autre part il faut déterminer avec exactitude les médicaments avalés, leur quantité et le moment de l'ingestion.

«Or comme personne ne peut préciser le temps du décès ou répondre avec exactitude aux éléments de la deuxième

question, il devient impossible d'attribuer un quelconque rôle à l'absence de vérification active des toilettes. Je conclus que l'absence de politique de vérification active des toilettes n'est pas un facteur appréciable dans le décès de l'homme.»

Le coroner ajoute que les autorités du centre hospitalier ont vu un potentiel de danger et se sont empressées d'apporter des correctifs tout comme elles ont aussi réalisé le danger potentiel que représente l'impossibilité de pouvoir ouvrir la porte de la salle de toilette comme cela s'est produit, le 2 septembre 1999, alors qu'il a fallu défaire la poignée car on ne trouvait pas la clef.

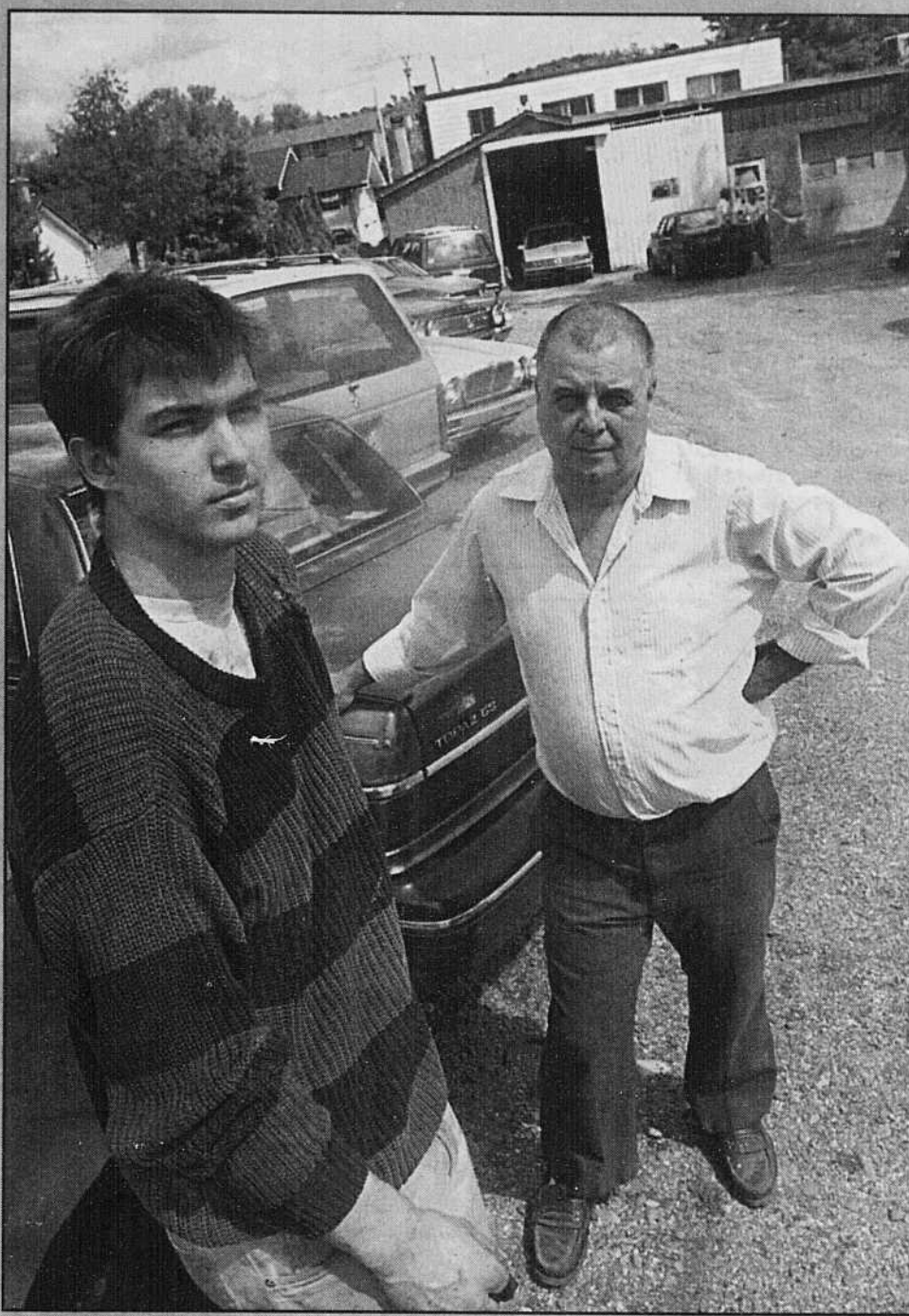
Des mesures ont été prises à cet effet.

«Comme les autorités du Centre universitaire de santé de l'Estrie (redevu CHUS) ont apporté les correctifs qui s'imposaient, je n'ai pas de recommandations à leur adresser. Cependant dans une optique plus large de plus grande protection de la vie humaine, j'invite le ministère des Affaires sociales et l'Association des hôpitaux du Québec à étudier ce rapport d'enquête et à encourager les établissements de santé qui n'ont pas de politique de vérification active des toilettes de s'en doter d'une.»

**Révolte autour d'un garage**

Des citoyens de l'Est réclament la fermeture du commerce situé à l'intérieur d'une cellule résidentielle

Imacom, René Marquis  
Des voisins d'un garage de l'Est ont pu être rasés le 1er août, mais le jeune propriétaire de 19 ans depuis le 1er août, Guillaume Nault, commence lui aussi à trouver la situation pesante. «Je ne savais pas avant de louer le garage que les relations étaient aussi tendues. J'essaie simplement de gagner honorablement ma vie et je suis constamment espionné. Je ne cherche pas le trouble et j'aimerais trouver des arrangements avec les voisins. Je suis prêt à participer à une réunion avec eux pour qu'ils me disent ce qu'ils veulent. Est-ce une clôture, des heures d'ouverture plus convenables? Mais il faut que ce harcèlement cesse», dit-il. L'accompagné Rosaire Fontaine, qui supervise les activités du garage.



Luc LAROCHELLE  
Sherbrooke

Des citoyens de l'Est demandent à la Ville de Sherbrooke d'ordonner la fermeture d'un garage situé à l'intérieur d'une cellule résidentielle, dans le secteur l'Assomption. La conseillère du district du Parc-Victoria, Mariette Fugère, est sympathique à leur cause même si les rapports des inspecteurs municipaux indiquent que le commerce fonctionne en toute légalité.

Mme Fugère a formulé au nom des citoyens le souhait que la Ville repasse au peigne fin le dossier. Tout en remettant une pétition signée par 17 propriétaires, lundi soir à l'hôtel de ville, la conseillère a déclaré qu'une visite sur place l'a laissée perplexe.

«J'ai compté 27 véhicules dans le stationnement. Il y avait une forte odeur d'huile et de peinture. Les citoyens se plaignent d'activités les fins de semaine et tard dans la nuit. Je me questionne sérieusement à savoir si ce type de commerce a vraiment sa place dans le secteur», a-t-elle indiqué.

Le commerce est situé dans un édifice qui a pignon sur la rue Lemaire mais dont la cour arrière, qui donne sur la rue l'Assomption, est exploitée à des fins commerciales. La place d'affaires est louée d'un propriétaire, qui est col bleu à la Ville de Sherbrooke.

«Les inspecteurs municipaux ont examiné nos installations, les pompiers sont récemment venus à cause d'odeurs de gaz, pour finalement découvrir que c'est de l'huile à différentiel qui avait chauffé dans un véhicule. Nous exploitons un garage, c'est certain qu'il y a du va et vient, mais nous opérons convenablement et les autorités municipales n'ont rien à nous reprocher», fait valoir Rosaire Fontaine, qui supervise les activités.

À la demande de la Ville, M. Fontaine a eu à déplacer des véhicules qui n'étaient plus en mesure de rouler et qu'ils conservaient pour les pièces. Il affirme que ceux qui sont encore remis dans la cour sont immatriculés et conformes aux lois.

Le commerce qui soulève le mécontentement a changé de mains à quelques reprises au cours des dernières années. Depuis le 1er août, c'est un jeune de 19 ans, Guillaume Nault, qui en est le propriétaire.

«Je ne savais pas avant de louer le garage que les relations étaient aussi tendues. J'essaie simplement de gagner honorablement ma vie et je suis constamment espionné. Je ne cherche pas le trouble et j'aimerais trouver des arrangements avec les voisins. Je suis prêt à participer à une réunion avec eux pour qu'ils me disent ce qu'ils veulent. Est-ce une clôture, des heures d'ouverture plus convenables? Mais il faut que ce harcèlement cesse», dit le jeune homme.

**«Les élus sont mieux d'y voir»**

Sherbrooke (LL)

Les avis des voisins sont partagés sur les inconvénients qu'engendre le garage situé au coeur d'une cellule résidentielle dans le secteur l'Assomption. Certains d'entre eux estiment toutefois que la Ville a de bien meilleures raisons de s'en prendre à ce commerce plutôt que de faire la vie dure à un propriétaire de la rue voisine, Guy Ferland, à qui la municipalité ordonne de cesser d'occuper un garage converti en maison.

«M. Ferland n'est pas une source de pollution dans notre quartier. Ça dérange quoi à qui qu'un citoyen habi-

te un ancien garage. À l'opposé, mon voisin rejette toutes sortes d'odeurs autour de nos maisons et la Ville se défend en disant qu'il a des droits acquis. C'est intolérable», considère Bertrand Bisson.

Roger Nolan, qui a fait circuler la pétition dans le quartier, est lui aussi un voisin immédiat du commerce. Il prétend que la Ville applique ses règlements sans aucun discernement.

«Mon voisin d'en face a voulu agrandir son bâtiment pour entreposer des auvents. La Ville a refusé. Mais elle laisse faire ceux qui polluent et qui portent atteinte à notre qualité de vie. La Ville a fermé d'autres commerces dans le passé sur la rue. La buanderie, entre autres. Les élus sont

mieux d'y voir parce qu'ils vont nous voir apparaître à l'hôtel de ville», prévient M. Nolan.

Tous ne sont pas du même avis. Bertrand Demers, qui habite à quelques pas de la porte principale du garage, ne se plaint pas du commerce.

«Je sors fréquemment sur mon balcon et je ne suis absolument pas incommodé. Ma femme dort en plein jour sans se plaindre du bruit non plus. Pourquoi la Ville enlèverait-elle le pain de la bouche de jeunes qui veulent travailler? L'ouvrage est tellement rare. Les contestataires ne sont pas venus me soumettre leur pétition parce qu'ils savent que je n'aurais pas été dans leur camp. Leurs plaintes sont exagérées», dit M. Demers.

**Identification du cadavre de Saint-Majorique**

Sherbrooke (PSJ)

Pour identifier le cadavre de Saint-Majorique et s'assurer définitivement qu'il est ou qu'il n'est pas le placier Réal Picard, âgé de 42 ans, disparu de Sherbrooke le 5 août 1972, les enquêteurs misent sur la science: une possible analyse d'ADN et une tentative de comparaison dentaire.

En quelque sorte, tout repose entre les mains de l'anthropologue Kathleen Reichs et de l'odontologiste, le Dr Robert Dorion.

«Les résultats définitifs de ces expertises ne sauront sans doute pas connues avant quelques semaines, peut-être trois ou plus» a estimé l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques à la Sûreté du Québec de l'Estrie.

M. Dubord a ajouté que les enquê-

teurs devront également obtenir des éléments d'enquête qui se trouvent aux Archives Nationales, à Québec, ce qui ajoute également au délai.

Hier l'enquêteur principal au dossier, M. Pierre Frenette, du Bureau des crimes majeurs de la SQ du Cap-de-la-Madeleine, s'est rendu au Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale, à Montréal.

Il y a rencontré et s'est entretenu avec le Dr Louis-Raymond Trudeau, un pathologiste de même que les docteurs Reichs et Dorion.

De cet entretien, on a retenu une



Réal Picard

possibilité d'analyse d'ADN qu'effectuera l'anthropologue Reichs. L'odontologiste Dorion lui verra à comparer les dents retrouvées à Saint-Majorique et à tenter d'établir des comparaisons avec les éléments conservés aux archives de Québec.

Rappelons que dans les jours suivants la découverte du cadavre de Saint-Majorique et à la suite de la tenue du point de presse de la SQ, une centaine d'informations ont été enregistrées dans le but d'établir l'identité du cadavre.

À Sherbrooke, de nombreux citoyens tout comme des proches ont aussitôt pensé au placier de l'hôtel Le Vicomte de Sherbrooke, disparu dans la nuit, le samedi 5 août 1972, dans des circonstances inquiétantes et teintées de violence.

On ne l'a jamais revu depuis. Hier, les policiers se sont entretenus

avec des proches. L'examen des vêtements et des bijoux ne se sont pas avérés concluants.

Il est certain que la SQ ne se tournera pas les pouces durant le délai prévu pour les examens et les expertises. Elle a d'autres avenues que l'on qualifie de fort intéressantes à parcourir dans le dossier du cadavre de Saint-Majorique.

Ce cadavre a été découvert, le lundi 31 juillet 2000, par un propriétaire de terrain qui voulait se creuser un lac artificiel. La glaise avait assuré une relative bonne conservation des restes de l'homme mais pas au point de pouvoir en tracer un profil assez exact.

On y est donc allé sur l'hypothèse que la mort pouvait remonter jusqu'à 30 ou 35 ans et que l'homme de race blanche pouvait être âgé entre 30 et 45 ans.

On comprendra pourquoi le souvenir de Réal Picard a émergé.

Accusée de meurtre au premier degré

# Lynn Raïche fond en larmes

Jacques LEMOINE  
Sherbrooke

Lynn Raïche, âgée de 32 ans, n'a pas eu le temps de manifester de réaction lorsqu'elle a appris qu'elle était citée à son procès pour meurtre au premier degré de Mme Josée Lestage, survenu le 3 mai à Sherbrooke.

Cette décision a été rendue hier par le juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec au terme de son enquête préliminaire qui s'est déroulée sous le couvert d'une ordonnance de non publication de la preuve recueillie.

Mais Mme Raïche s'est effondrée en larmes par la suite au bloc cellulaire du palais de justice.

Cour d'assises

Le procureur André Campagna avait réclamé que l'accusée soit citée sur un chef de meurtre au premier degré tandis que Me Michel Dussault avait plaidé en faveur d'un chef de gravité moindre.

Mme Raïche devrait maintenant comparaître en Cour d'assises le 6 septembre pour la fixation de la date de son procès devant jury.

On se rappellera que Mme Lestage, âgée de 27 ans, une mère de deux enfants, avait été poignardée dans un immeuble de la rue Papineau où son corps ensanglanté a été trouvé.

Le criminaliste Dussault a par

ailleurs révélé qu'il déposerait une requête en certiorari pour réclamer une révision de la citation de sa cliente.

Il réclamera que cette citation soit réduite du premier au second degré.

Absence de preuve

Me Dussault estime qu'il y a absence totale de preuve quant à l'élément de préméditation.

Cette procédure devrait être entendue par la Cour supérieure au cours du mois de septembre.

L'enquête préliminaire de Mme Raïche a duré moins qu'une journée et demi et a été suivie entre autres par les parents et la soeur de Mme Lestage.

Dépassée

Des menottes aux poignets et une chaîne aux chevilles, l'accusée a été attentive au jugement du tribunal sur la citation mais elle semblait un peu dépassée par les événements.

Me Dussault s'est entretenu avec sa cliente à la barre avant que cette dernière soit ramenée au bloc cellulaire.

La mère de la victime a par ailleurs fondue en larmes avant de quitter la salle d'audience.

On ne peut divulguer la preuve recueillie à l'enquête ni les motifs de la Cour sur la citation à cause de l'ordonnance de non publication obtenue par la défense à cette étape des procédures.



Lynn Raïche

Photo La Tribune, archives

## Deux mois de détention

Gino Beaudin, 32 ans, condamné pour un acte indécent

Sherbrooke (JL)

Pour un acte indécent devant une fonctionnaire dans une salle d'attente de l'édifice du 200 rue Belvédère Nord, Gino Beaudin, âgé de 32 ans, a encouru une peine consécutive de deux mois de détention.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Libération conditionnelle

Le tribunal a retenu une recommandation du procureur Hélène Fabi au sujet de l'accusé qui bénéficiait d'une libération conditionnelle.

D'après une source policière, un homme s'est présenté dans l'édifice gouvernemental pendant l'avant-midi du 29 juin dans un local où il a consulté des revues.

La fonctionnaire a constaté que quelque chose clochait et lui a proposé de partir avec les

revues mais il resté là.

Expulser

Elle lui a finalement demandé carrément de quitter compte tenu de son état et est allée chercher de l'aide pour le faire expulser.

La police a arrêté cet individu dans l'immeuble où il a été identifié.

Beaudin est hypothéqué d'antécédents remontant à 1994 et avait écopé le 16 mai 1997 d'une peine de quatre ans pour vol qualifié.

## Lodge retrouve sa liberté

Sherbrooke (JL)

Un inculpé d'ébriété au volant et de conduite dangereuse pour avoir passé à quelques centimètres d'un patient de 64 ans avec un soluté en train de fumer sur un banc près de l'urgence de l'hôpital Hôtel-Dieu, Allan Lodge, âgé de 46 ans, a pu recouvrer sa liberté provisoire pendant les procédures.

Il avait été ramené hier devant le juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour son enquête sur cautionnement.

Défendu par Me Jean Leblanc, Lodge a été élargi sur un engagement de garder la paix, ne pas conduire de véhicule moteur, se soumettre à un couvre-feu et ne pas consommer d'alcool.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par le procureur Hélène Fabi.

L'accusé devra revenir devant le tribunal le 13 septembre pour la suite des procédures.

Il avait été cité en justice à la suite d'une enquête menée par le détective Claude-Jean Chénard de la police judiciaire.

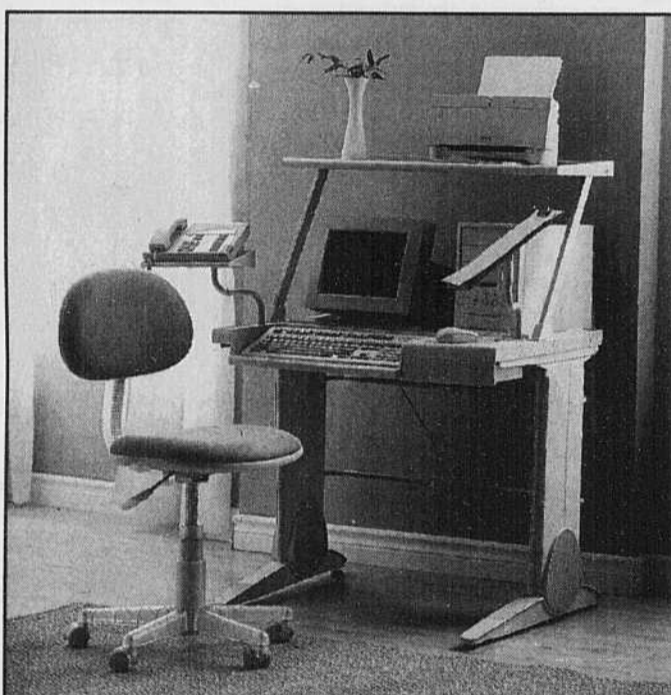
Selon une source policière, un conducteur s'est rendu à l'hôpital de la rue Bowen vers 13h30 mercredi pour y conduire un passager.

Il a passé la guérite, circulait trop vite et a heurté une rampe de sécurité près de l'urgence.

Le conducteur est ensuite passé à quelques centimètres d'un patient se trouvant à l'extérieur pour fumer et qui avait déjà fait un sursaut après avoir reçu des éclats de verre sur lui.

Il a été interpellé sur place par la police alertée par le service de sécurité de l'hôpital.

Le suspect doit de plus répondre d'un autre chef de refus de fournir un échantillon de son haleine pour vérifier son taux d'alcoolémie.



**RABAIS 50%** POSTE DE TRAVAIL 'HARBOR TOWN' PRÊT À MONTER. REG. SEARS 399,99 **349,99**



**King Koil**  
**299<sup>99</sup>** ACHAT SPÉCIAL! ENSEMBLE 'ABBAY' KING KOIL. À RESSORTS OU EN MOUSSE, AVEC OU SANS PLATEAU-COISSIN. SÉRIE N° 74765.  
ENSEMBLE 1 PLACE, **349,99** G 2 PLACES, **549,99**  
DANS LA LIMITE DES STOCKS.



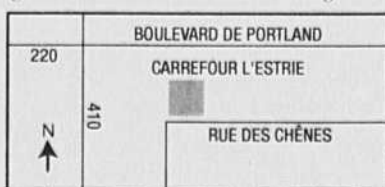
**Kenmore**  
**998<sup>99</sup>** AU PLUS BAS PRIX DE LA SAISON. RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 18,8 PI.  
RABAIS 250%. N° 60992. REG. SEARS 1249,99.  
EN BLANC, NOIR ET AMANDE

Ce samedi et ce dimanche, tous les meubles<sup>†</sup>, ensembles matelas-sommier et électroménagers Kenmore<sup>MD</sup> sont en solde ou à prix spécial.

Prix et offre 'Tout est en solde' en vigueur jusqu'au dimanche 13 août 2000. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière.

De plus, ÉPARGNEZ 7%\* sur tous les meubles<sup>†</sup> et ensembles matelas-sommier et, avec la carte Sears, gagnez le double de points du Club Sears\*\* pour tous les meubles<sup>†</sup>, ensembles matelas-sommier et électroménagers.

Sherbrooke  
Magasin de meubles et d'électroménagers Sears



3350 BOULEVARD DE PORTLAND, SHERBROOKE, QUÉBEC.  
N° DE TÉLÉPHONE: (819) 564-3010

**SEARS**  
magasin de meubles et d'électroménagers

tout pour la maison.  
meubles coordonnés  
Centre Multiméga-centres  
Le plus grand choix d'électroménagers au Canada

\*Offre 'ÉPARGNEZ 7%': Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes.  
\*\*Offre 'Le double de points du Club Sears': avec la carte Sears, gagnez le double de points du Club Sears pour tous les meubles, ensembles matelas-sommier et électroménagers. Sur approbation de votre crédit. Renseignez-vous.  
Les deux offres: ne s'appliquent pas aux frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation. Elles s'appliquent à la marchandise spécifiée ci-dessus dans les magasins de meubles et d'électroménagers Sears. À l'exclusion des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 13 août 2000.  
†FOT Meubles; sauf les meubles pour bébés et de jardin des magasins Sears situés dans les centres commerciaux.

Le Festival des Traditions du monde s'enclenche à Fleurimont

# Une expérience gastronomique inoubliable

Élise GIGUÈRE

Fleurimont

Le Festival des Traditions du monde s'est enclenché hier avec la fameuse Escapade gastronomique. En tout, environ 850 personnes étaient réunies sous le grand chapiteau.

Maires, députés, ministres et chef de l'opposition comptaient parmi les convives. Le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, a profité de l'occasion pour confirmer une aide financière de 10 000 \$ au festival. Cette aide provient du ministère des Régions et du ministère du Tourisme.

Jean-Pierre Jolivet s'est dit fort impressionné par le festival. «Après Montréal, Québec et l'Outaouais, c'est ici qu'il y a le plus d'immigrants au Québec», a-t-il fait remarquer.

D'ailleurs, l'ex-ministre de l'Immigration, Lucienne Robillard, participait au festival pour la toute première fois. «Je trouve ça magnifique de voir les gens s'apprécier comme ça. Je ne connais pas d'autres festivals de ce genre au Québec.»

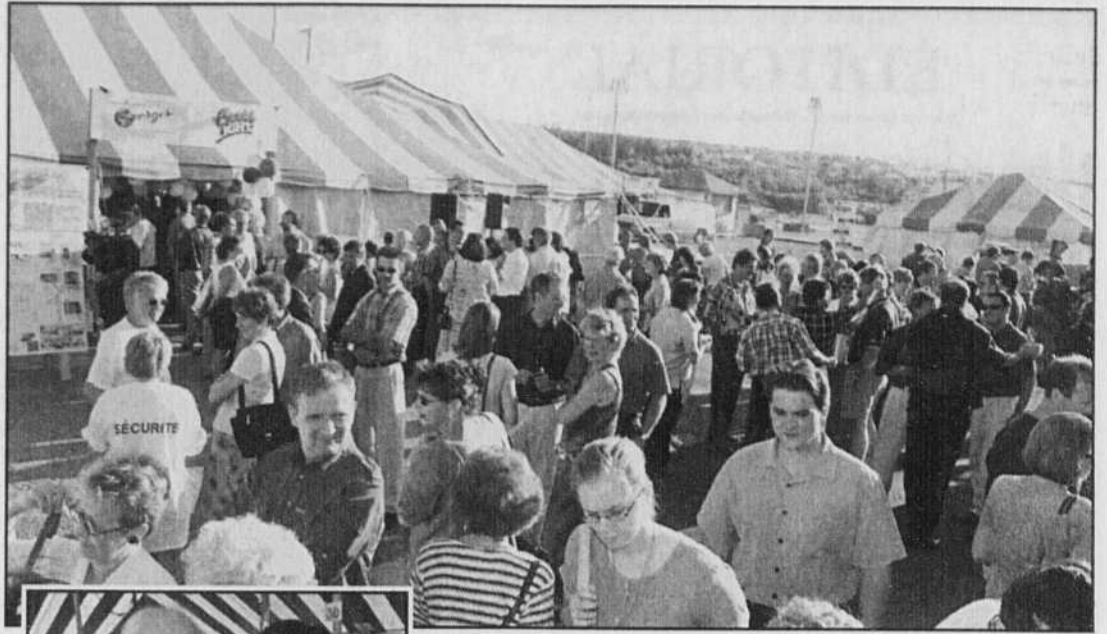
Sous le chapiteau, les organisateurs couraient un peu partout. Le président Van Hien Nguyen nous a même avoué



Limocar, Marc Picard Nancy Duperré (à gauche) exhibe un immense plat de crudités. Si l'entrée en la matière était assez conventionnelle, de nombreux petits plats exotiques ont été servis au cours du repas.

Quelque 850 personnes (à droite) se sont rassemblées pour l'Escapade gastronomique qui ouvrait le Festival des Traditions du Monde de Fleurimont.

Le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet (photo en-dessous), a confirmé une aide financière de 10 000 \$ offerte par le ministère des Régions et le ministère du Tourisme. On le voit ici en compagnie du président du festival, Van Hien Nguyen.



que par les années passées, il avait eu à peine le temps d'avaler deux ou trois bouchées pendant le repas.

Certains convives, même s'ils avaient le temps, n'en ont pas avalé beaucoup plus! Comme certains le disent, parfois, goûter des plats nouveaux, «c'est spécial!»

«C'est différent! C'est des choses qu'on ne ferait pas chez nous, mais c'est bien agréable», a commenté Nicole Labrecque.

D'autres étaient tout à fait emballés. «C'est très, très, très bon! J'exagère pas! J'aime beaucoup essayer des choses. Le petit chausson au poulet, c'était vraiment spécial», a commenté André Thibault de chez Limocar en parlant de la pastilla de poulet marhrébine.

«C'est un gros défi de coordonner un souper comme ça. Mais c'est bien. La soupe est bonne, ni trop chaude, ni trop froide. J'ai hâte de goûter à l'omelette norvégienne», a affirmé Georges Allard.

Tout juste avant le repas, les gens ont pu assister à un rituel protocolaire vietnamien. Fleurs, fruits, vin et encens ont été apportés à une table d'honneur par les différents commanditaires du Festival.

Le président du festival, Van Hien Nguyen a profité du souper pour remercier Miguel Hernandez, l'instigateur du Festival des Traditions du monde.

À la fin du repas, les convives ont pu assister à un petit spectacle de danse latino.

«Je trouve ça fantastique que Fleurimont se soit doté d'une organisation culturelle comme ça. J'espère que ça va continuer!», note Georges Allard.

Dès midi aujourd'hui, le site du festival sera ouvert. Un défilé-spectacle regroupant plusieurs communautés culturelles commencera à 18h et la journée se conclura avec les rythmes du groupe africain Djiki Djiki.

## Fleurimont s'entend avec ses cols bleus

Sherbrooke (GF)

La Ville de Fleurimont et ses cols bleus en sont finalement arrivés à une entente sur un contrat de travail qui régira leurs relations jusqu'en décembre 2003.

Après trois séances de conciliation, les deux parties ont en effet laissé tomber un peu de lest, chacun de leur côté, et le résultat a été approuvé par une forte majorité de membres de ce syndicat CSD.

Au cours de l'assemblée générale, c'est à 77 pour cent que les syndiqués présents ont donné leur accord au nouveau contrat de travail.

On se souviendra que le litige qui s'était traduit par des manifestations publiques

des cols bleus, portait finalement sur le rythme avec lequel la Ville de Fleurimont acceptait d'intégrer les employés de classe B à la classe A.

L'intégration se fera à un rythme un peu plus rapide que la proportion initiale de la Ville. Elle commencera dès juillet 2001 et sera complétée le 1er janvier 2003.

Selon le type d'emploi, l'intégration se traduira par des augmentations salariales variant entre 1,60 \$ et 2,45 \$ de l'heure.

Par ailleurs, ce contrat de travail prévoit des augmentations salariales de 10 pour cent sur cinq ans.

Comme le rapporte la conseillère syndicale, Nathalie Castonguay, l'entente devrait rapidement améliorer le climat de travail à la Ville de Fleurimont. De leur côté, les cols bleus, du moins plusieurs d'entre eux, de manière à mettre une croix sur cette période de négociation, ont décidé de s'impliquer bénévolement dans la tenue du Festival des traditions du monde.

De son côté le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, s'est dit bien heureux du dénouement de ce dossier.

«J'en suis bien heureux puisqu'il s'est réglé à l'intérieur des paramètres que nous nous étions fixés à l'avance. Chaque partie, de bonne foi, a fait des compromis», a-t-il expliqué.



Francis Gagnon



Forêt habitée de DUDSWELL

Les sentiers pédestres de la Forêt habitée de Dudswell vous ouvrent la vue!

**Il n'y manque plus que vous!**

C'est le vendredi 11 août 2000 à 18 h que se déroulera l'ouverture officielle des sentiers de la Forêt habitée de Dudswell.

**Visites guidées**

Le samedi 12 août 2000 à 10 h et à 14 h, un guide sera sur place au 240, rue Principale à Marbleton pour une visite guidée du Sentier du Ravage.

**Visites libres**

Le dimanche 13 août 2000 et tous les autres jours de l'année, les visiteurs sont les bienvenus et peuvent circuler librement dans tous les sentiers.

**Information**

Des informations supplémentaires et une carte du site sont disponibles au bureau d'information touristique de Marbleton situé au 900, rue du Lac.

Pour toute autre information on peut contacter Robert Myre au CLD du Haut-Saint-François au numéro (819)832-4914.

**Et à vos espadrilles!**

C'est un rendez-vous!  
Festival des traditions écossaises de

# Gould



**Vendredi 11 août**

**PROGRAMMATION**

**19 h** (Pub James Ross)  
**Ouverture du site et des kiosques**

**20 h** (Chapiteau du pont)

**Ceilidh**, mot gaélique évoquant la fête et les danses populaires écossaises

**Animé par la musique entraînant de :**

Alan Jones, à la cornemuse  
Paddy Keenan, à la cornemuse  
Chris Ormston, à la cornemuse  
Gordon Mooney, à la cornemuse  
Colin Ross, à la cornemuse et au violon  
Ralph Thompson, au violon  
Shona Mooney, au violon  
Barbara Mooney, à la flûte  
Yves Hélie, à l'accordéon  
Aurèle Lacroix, à la guitare et au violon  
Dorothe Hogan, au piano

**Démonstrations de danses envoiées par :**

Heather McNabb, danse Highland  
Carmen Beaudet, gigue et quadrille  
James Allan, cæller de Scottish country dance

Vous aurez droit à tout un spectacle où des artistes de talent se réunissent sur une même scène pour vous offrir la plus belle expérience musicale!

**Ce soir, c'est gratuit pour tous!**

Intersection des routes 108 et 257  
Pour information et réservation : (819) 877-5688  
Surveillez la programmation de samedi et dimanche dans La Tribune

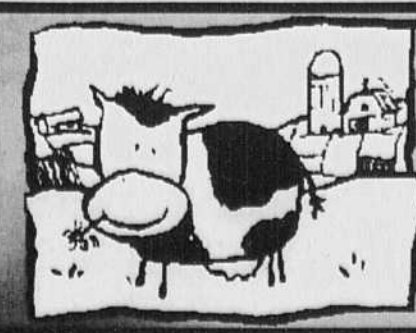
MCAUSLAN Québec Québec La Tribune CTE CASH

# MOMO SPORTS

**2 000 paires d'espadrilles laissés au PRIX COÛTANT**

Tous les vêtements et sacs à dos jusqu'à **50%**

**SHERBROOKE** 42, rue Wellington Nord (819) 822-3077  
**MAGOG** Galeries Orford (819) 868-6968  
**GRANBY** 192, rue Dennison Est (450) 372-9066



## Festival du Lait Coaticook

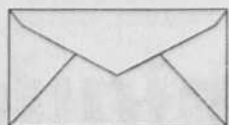
**les 11, 12 et 13 août**

**Pour information (819) 849-6669**  
Bureau d'information touristique

**SPECTACLES**  
► Michel Pagliaro  
► Infini et les danseurs de La Fureur  
► Sweet Boys ► Baby Spice  
► Kaliroots

- Volet agroalimentaire
- Tir de tracteur
- Spectacle motorisé
- Classiques du Festival

# Opinions



Opinion  
des lecteurs

La Tribune  
1950 rue Roy  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X8

Télécopieur  
564-8098

Courrier électronique  
redaction@latribune.qc.ca

## ÉDITORIAL

### Impasse et défi du transport en commun



Raymond  
TARDIF

La CMTS (Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke) fait beaucoup jaser depuis quelques jours. L'acquisition de dix nouveaux autobus, ce qui représente un coût de 4,2 millions \$, a suscité des débats à la table du conseil municipal de Sherbrooke.

Chez les citoyens payeurs de taxes, ce remplacement de véhicules relance l'ensemble du dossier de la CMTS qui est confrontée, comme toutes les autres corporations de transport en commun, à une situation financière difficile en raison de l'explosion du prix du carburant et d'une baisse d'achalandage qui persiste depuis quelques années et qui n'a rien de rassurant pour l'avenir.

L'individualisme, la domination de l'automobile et le vieillissement de la population sont des réalités qui annoncent des années encore plus difficiles pour le transport en commun. À la CMTS, l'achalandage est passé de 6 496 500 en 1997 à 6 294 200 l'an dernier, soit une baisse de l'ordre de 3%.

Depuis le début de l'année 2000, la direction de la CMTS parle d'une «relative stabilité», tout en reconnaissant son inquiétude pour l'avenir. Au cours des dernières années, la CMTS a favorisé une foule d'initiatives et de décisions administratives pour faire face à l'impasse. Mais, le vrai défi demeure.

Des autobus plus petits?

L'idée n'est pas nouvelle et elle n'est pas aussi intéressante que le simple citoyen pourrait le croire. Il faut miser sur des véhicules capables de répondre aux heures de pointe. Les subventions gouvernementales s'appliquent uniquement sur les véhicules que l'on connaît, les gros à 400 000 \$ l'unité!

Une corporation de transport a eu l'audace d'acheter des véhicules plus petits pour soigner son image auprès du grand public. L'expérience n'a pas été bonne puisque les véhicules n'avaient pas la qualité et le confort requis.

Malgré tout, il serait probablement opportun qu'ensemble des corporations de transport en commun pensent à des véhicules plus petits si les prévisions d'achalandage ne changent pas. Les fabricants sauraient s'adapter. Deux catégories de véhicules selon les parcours et les horaires, ce serait possible surtout pour répondre à l'étalement urbain autour d'une ville-centre comme Sherbrooke.

Les utilisateurs ne veulent pas payer davantage. L'abolition du tarif réduit pour les étudiants de plus de 21 ans en est une autre preuve pour la CMTS qui fait face également à un gouvernement qui dit avoir atteint sa limite en subvention et à des municipalités membres qui veulent contrôler leurs dépenses.

La CMTS offre de bons services. Sont-ils assez connus? Une meilleure promotion des services offerts aurait-elle un impact sur l'achalandage. Probablement, mais dans quelle proportion? Le budget est serré avec peu de marge de manoeuvre. Le défi du transport en commun est de taille et les pistes de solutions ne sont pas évidentes.

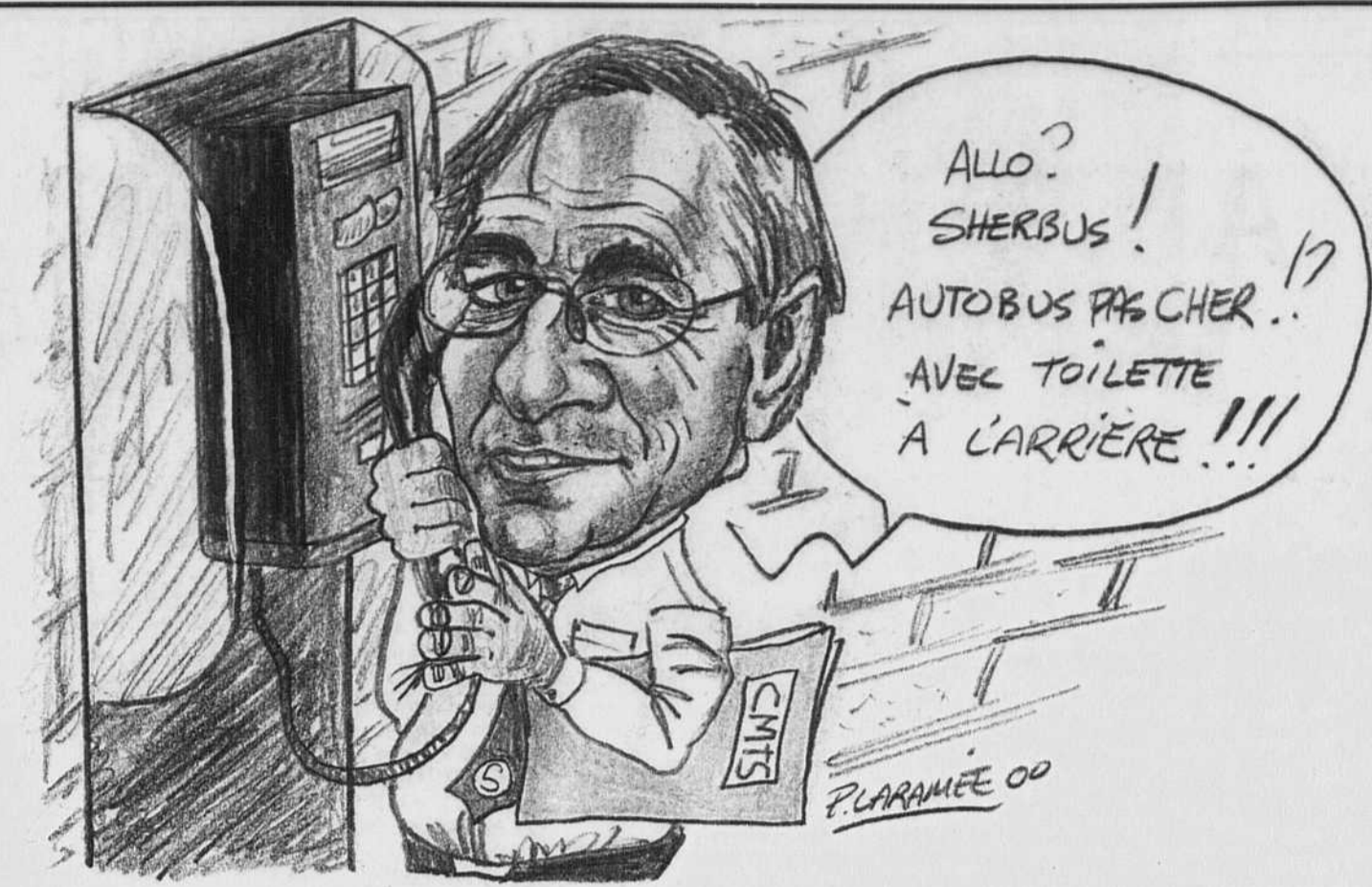
### Un plan d'affaires attendu

Le député fédéral de Sherbrooke, Serge Cardin, a replacé le projet Cité des Rivières dans l'actualité en mettant en doute sa capacité d'attirer 500 000 visiteurs par an. Depuis son intervention, les déclarations «politiques» se succèdent.

Au-delà de ces échanges, il y a une réalité que les contribuables sherbrookois attendent et c'est effectivement le plan d'affaires du projet Cité des Rivières avec ses hypothèses de faisabilité et un échéancier éprouvé.

Dans leur enthousiasme, les initiateurs du projet avaient dit au début de l'année que ce plan d'affaires serait prêt à l'été. La consultation populaire a été plus longue et révélatrice que prévu et il y a eu les vacances. On parle maintenant de la fin de septembre pour le dévoilement du plan d'affaires et du plan directeur du projet.

Vaut mieux prendre plus de temps pour en arriver à la meilleure définition possible du projet. Une remise, ça va. Deux, ce serait un mauvais signe.



## TÉMOIGNAGE

### Exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de Compton

## Plus d'un siècle et demi de tradition

Du 17 au 20 août se déroulera la 155<sup>e</sup> édition de l'exposition agricole du comté de Compton à Cookshire. Face à cette longévité inégalée dans le paysage culturel régional du Haut-Saint-François, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les origines de cette manifestation populaire. En effet, au Québec, il y a actuellement 37 expositions agricoles qui attirent chaque année plus de 1,5 million de visiteurs générant des retombées économiques dépassant les 12 millions de dollars.

Il nous faut faire un saut de près de deux siècles, c'est-à-dire au début du 19<sup>e</sup> siècle, pour comprendre la genèse de cet événement et l'originalité de l'agriculture dans les Cantons-de-l'Est.

Le territoire s'ouvre alors à la colonisation qui est essentiellement d'origine américaine, fidèle à la couronne britannique : les Loyalistes. Les vastes forêts de cette région inviolée seront patiemment défrichées par ces nouveaux occupants dont l'activité économique principale se concentrera essentiellement dans l'agriculture.

Leur savoir-faire en gestion agricole diffère considérablement de celui des Français des paroisses de la vallée du Saint-Laurent qui s'en tiennent farouchement aux méthodes quasi-médiévales héritées de leurs prédécesseurs. En effet, ces immigrants anglo-saxons ont le sens de l'entrepreneuriat et sont à l'affût des nouveautés susceptibles d'améliorer le rendement de leurs productions.

Rapidement, sous leur impulsion, des sociétés d'agriculture, parmi les premières au Québec, apparaissent : celle de Sherbrooke en 1823, Stanstead en 1824, et celles des comtés de Shefford et de Missisquoi quelques années plus tard.

Au début, elles regroupaient surtout des notables intéressés par des questions d'agriculture, notamment les progrès techniques et les innovations. On leur doit entre autres l'idée des expositions agricoles, celle de Bedford (1829) étant la plus ancienne au Québec.

La mission de ces expositions était d'encourager l'amélioration de l'agriculture sous toutes ses formes, le commerce des animaux et de la machinerie agricole. Ainsi, on vulgarisait certaines pratiques agricoles, on organisait des concours et on favorisait la vente en commun de produits ou d'achat d'équipement en groupe. Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, se sont greffés à cette manifestation agricole des kiosques commerciaux et des manèges.

Il convient de souligner qu'en ce 19<sup>e</sup> siècle, l'agriculture des Cantons-de-l'Est se distingue radicalement de celle du reste de la province, alors le Bas-Canada : on y pratique une agriculture plus scientifique, notamment par la rotation des cultures et le recours à la chaux et au fumier. On assiste également à l'émergence d'une agriculture capitaliste, se démarquant de la traditionnelle agriculture familiale par sa taille, l'importance des capitaux investis, la fréquence du recours à la main-d'œuvre salariée et le volume et rendement des productions.

Trait distinctif de cette nouvelle approche, l'amélioration de la qualité des troupeaux devint rapidement une préoccupation majeure. Ainsi, peu après 1830, on mentionne déjà la présence de taureaux et génisses de race Durham Shorthorn dans le canton d'Eaton.

Ce souci de l'excellence du capital génétique des cheptels se traduit par l'achat d'animaux de race pure en Grande-Bretagne, au recours systématique à des reproducteurs choisis et au développement de ranches d'élevage.

Ces actions font des Cantons-de-l'Est une région à l'avant-garde du renouveau canadien en ce domaine. Les palmarès des foires agricoles, dans lesquels sont primés ces animaux de prestige, sensibilisent une grande partie des cultivateurs à l'importance de régénérer leurs troupeaux par le recours à des animaux de qualité.

D'ailleurs, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, John Henry Pope, natif de Cookshire, député de Compton et sénateur, fut l'un des premiers canadiens à tenter d'améliorer sur sa ferme du canton de Eaton son cheptel bovin en important des bêtes de race pure.

Selon M. Malcolm Fraser, directeur du bureau d'administration, l'exposition agricole du comté de Compton débuta dans le secteur de Eaton Corner vers 1845 et fut transférée à Cookshire, chef-lieu du comté, vers 1890 sur le chemin Westleyville. L'ancien comté électoral de Compton s'étendait approximativement d'ouest en est de Compton au Lac Mégantic et, du nord au sud, d'East Angus jusqu'aux frontières américaines. Le site actuel, d'une superficie de 27 acres, sur la route 112, fut acheté en 1921 par la société.

On y retrouve divers bâtiments accommodant les participants et leurs bêtes. D'ailleurs, afin de répondre à la participation élevée enregistrée au cours des dernières années, on termine certains aménagements : deux étables pour chevaux lourds et l'agrandissement des étables aux vaches laitières.

La tenue de cette exposition est une invitation à ne pas manquer ! L'an dernier, cette fête populaire a attiré plus de 8 000 visiteurs qui ont renouvelé le contact avec le monde agricole. Outre les concours traditionnels portant sur les bêtes (chevaux, moutons, volailles, lapins, bovins de boucherie, vaches laitières et chèvres), de même que les jugements de légumes, fruits et arts domestiques, diverses activités, incluant des manèges, seront présentées pour le plaisir des visiteurs.

En ce début du 21<sup>e</sup> siècle, avec le développement des centres urbains coupés de plus en plus du monde rural, l'exposition agricole du comté de Compton, véritable élément du paysage culturel du Haut-Saint-François, est le prétexte idéal à redécouvrir la richesse du patrimoine agro-alimentaire régional tout en s'amusant.

Robert Bilodeau  
agent de promotion touristique  
CLD du Haut Saint-François

## OPINION

### Attaque à la pauvreté

Ainsi le G8 promet de s'attaquer à la pauvreté! Que peut-on vouloir de plus?

D'abord une attaque directe, et non pas d'illusionnistes entourloupettes qui permettent de développer l'industrie, les grosses infrastructures, le secteur minier, le secteur énergétique et l'informatique avec le vain espoir de retombées favorables éventuelles sur les plus pauvres qui sont malades et illettrés.

Il faut admirer le courage de la Ministre du développement international, Maria Minna, qui ose confronter le dogme de la théorie des retombées. Elle devrait présenter sous peu un plan de développement social. On s'attend à ce qu'il inclue, non pas des mégaprojets, mais une attaque directe aux maladies infectieuses et à l'analphabétisme. Le Premier ministre Chrétien ne devrait pas avoir de problème à accepter ce plan vu les objectifs du récent G8, mais les illusionnistes voudront l'en dissuader.

Y aura-t-il par contre dans ce plan des moyens concrets pour réorienter l'argent destiné au microcrédit vers les plus pauvres? Apparu en 1976 à titre d'expérience universitaire, le microcrédit permet maintenant à près de 14 millions de personnes très pauvres dont 10 millions de femmes, de développer leur propre microentreprise, d'accroître leur revenu et de mieux nourrir, soigner et éduquer leurs enfants. Mais 10 millions d'autres qui reçoivent du microcrédit ne sont pas parmi les plus pauvres. On risque toujours d'oublier les plus pauvres si on ne les cible pas; et ils devraient avoir priorité dans nos efforts.

Il faut aussi mesurer les retombées des programmes de microcrédit et

financer les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui aident les gens à passer de la maladie à la santé, de l'analphabétisme à l'éducation de base, de la pauvreté extrême à l'autosuffisance.

Pamela Walden-Landry  
Montréal

## LETTRÉ OUVERTE

### Le temps des vraies couleurs

Monsieur David Price  
Député conservateur  
de Compton-Stanstead

Permettez-moi de commenter le comportement que vous avez adopté en marge de la débâcle du Parti conservateur. À la suite des derniers événements qui témoignent de toute évidence de la dérive de votre parti, il semble que vous ayez de la difficulté à préciser vos intentions. En fait, vous semblez affirmer que vous préférez attendre et que vous allez vous diriger là où vous serez en mesure de mieux servir les intérêts des électeurs et électrices de Compton-Stanstead. Votre position me semble pour le moins discutable.

J'ai toujours pensé que l'engagement politique d'un individu devait être basé sur des idées et des convictions qu'on estime être les mieux adaptées à la réalité des citoyens et des concitoyennes que l'on représente ou que l'on souhaite représenter. Comme vous avez été élu sous la bannière conservatrice, il est fort légitime de croire que vous l'avez fait par conviction et parce que vous avez cru au rêve proposé par votre chef de l'époque Jean Charest. On peut dès lors présumer que votre choix était fondé sur une vision, un programme et des politi-

ques que vous partagiez avec vos collègues conservateurs et qui répondaient le mieux à votre conviction du Canada.

Depuis le départ de votre chef et votre voisin de comté pour la direction du PLO, le parti que vous représentez agonise. À la lumière de vos plus récentes déclarations, vous ne semblez plus savoir à quel saint vous vouer. Et c'est pour le moins étonnant de constater que vous vous comportez comme quelqu'un qui tente de flairer le vent dominant en vue de la prochaine campagne électorale. J'aimerais vous rappeler qu'en politique, il ne suffit pas de hisser la voile de la couleur qui nous mènera le plus loin.

Votre singulier manège s'apparente davantage à un sauvetage personnel qu'à une prise en charge de l'intérêt collectif. L'engagement politique doit d'abord et avant tout être fondé sur des convictions qui semblent dans votre cas s'être volatilisées. On reproche souvent aux politiciens et politiciennes de faire montre d'opportunisme. Votre comportement n'a rien du type d'argument pour contredire cette conception populaire trop souvent injustement véhiculée.

Je vous rappellerai également, Monsieur Price, que les électeurs et électrices de Compton-Stanstead et du Québec, loin

d'être dupes comme vous semblez le croire, savent encore faire la différence entre les positions ultra conservatrices de l'Alliance canadienne, les politiques des libéraux que vous dénoncez depuis trois ans et demi, l'approche sociale des néo-démocrates et l'option souverainiste défendue par le Bloc Québécois. Tous les militants ou militantes politiques qui se respectent, et à plus forte raison les députés et députées, font leur nid là où ils se reconnaissent et s'engagent dans l'action politique pour partager la vision qu'ils ou qu'elles croient la plus adéquate et la plus judicieuse pour leurs commettants.

Si vous tenez tant à représenter les électeurs et électrices de Compton-Stanstead au-delà de votre présent mandat, et ce, sans égard aux discours des principales formations politiques de la scène fédérale, il n'en tient qu'à vous. Sachez, Monsieur Price, ne serait-ce que par respect pour les 18 125 électeurs et électrices qui ont voté pour vous en 1997, il serait peut-être temps de montrer vos vraies couleurs.

Bernard Sévigny  
Président Bloc Québécois  
Compton-Stanstead

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint
			André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
					André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

# La Tribune

## REND HOMMAGE

# AUX DONNEURS D'ORGANES DU QUÉBEC ET DU CANADA

## SONT PROCLAMÉS « AMBASSADEURS DE LA SANTÉ » À TITRE POSTHUME

Stéphane Blouin, de Saint-Étienne-de-Lauzon  
Clément Lehoux, de Princeville  
Jean-Luc Thibodeau,  
de Saint-Michel-de-Bellechasse  
Suzanne Bélanger Labelle, de Hull  
Françoise Bourgie, de Saint-Eustache  
Renée Dionne, de Saint-Zéphirin  
Rosaire Fournier, de Lyster  
Mélanie Gardner, de Victoriaville  
Françoise Jean-Marie, de Saint-Jovite  
Raymonde Lemay, de Jonquière  
Jean-François Poiré, de Lévis  
Dominic Savage, de Petit-Cap, Gaspé  
Maude Sylvain, de Saint-Étienne-de-Lauzon  
Julien Grenier, de Saint-Hippolyte  
Brigitte Morin, de Saint-Benoît Labre  
Jean-Paul Mailhot, de Montréal  
Pauline Montembeault Lauzière,  
de Saint-Charles-de-Drummond  
Cécile Roussel, de Rivière-Ouelle  
Hugo Bergeron, de Laurier-Station  
Pierre-Antoine d'Auteuil, de Cap-Rouge  
Martin Drapeau, de Ange-Gardien  
Jacques Raynald Duquette, de Saint-Hubert  
Fernand Langlois,  
de Ste-Catherine-de-la-J. Cartier  
Raymond Régis, de Chicoutimi  
Robert Tremblay, de Montréal  
Madeleine Béliveau, de Victoriaville  
Denis Beauchesne, de Victoriaville  
Denis Lambert, de Saint-Jean-Chrysostome  
Julie Parenteau, de Nicolet  
Jean-François Picard, de Lac-Mégantic  
Gérard Tremblay, de Jonquière  
Jonathan Bergeron, de Saint-Martin  
Armand Gagné, de Alma  
Janine Mercier, de Saint-Gédéon Beauce  
Caroline Ouellet, de Laval  
Peter Piskopos, de Châteauguay  
Robert Allan Tower, de Havelock  
(New Brunswick)  
Gaétan Campagna, de Sainte-Marie-de-Beauce  
Daniel Champagne, de Saint-Zacharie Beauce  
Suzanne Denis, de Québec  
Alain Dumont, de La Prairie  
Lise Fortin Lusignan, de Gatineau  
Sylvio Godin, de Rigaud  
Louis Landry, de Jonquière  
Pascal Morin, de Saint-Georges  
Germaine Rouleau, de Matane  
Yolande Bisson, de Saint-Georges  
Jean-François Gaudreault,  
de Les Éboulements  
Rogatien Lefebvre, de Saint-Ludger-de-Milot  
J.A. Pascal Morin, de Saint-Jean-sur-Richelieu  
Brigitte Lampron Parent, de Shawinigan  
Jeannette Matteau, de Saint-Nazaire  
Mélanie Ouellet, de Lévis  
George Proulx, de Grand-Mère  
Michel St-Pierre, de Beaumont  
Brigitte Drouin, de North Hatley  
Ernestas Langlais, de Sept-Îles  
Gaston Tremblay, de Saint-Fulgence  
Gérald Ouellet, de Québec  
Claude Desrochers, de Labrador City  
(Terre-Neuve)  
Louise Labrie, de Saint-Nicolas  
Julienn Tremblay, de La Baie  
Paula Côté Desmeules, de Métabetchouan  
Joseph-Marie Drouin, de Saint-Georges  
Rita Lauzon, de Normétal  
Marianne Rosa, de Québec  
Jean-Lionel Thibeault, de Saint-Boniface



Thérèse Vaudry Savage, de Bellefeuille  
Serge Descoteaux, de Sainte-Justine  
Jean-Guy Desgagnés,  
de Sainte-Anne-de-Baupré  
Jean-Paul Gagné, de Deux-Montagnes  
Rose-Hélène Veilleux, de Saint-Georges  
Hyang-Sook Kim, de Corée du Sud  
Murielle Scott, de Montréal-Nord  
Esther Lepage-Guérin, de Québec  
Marie-Blanche Côté Maltais, de Jonquière  
Georges Desmeules, de Montréal  
Gilles Gauthier, de Laterrière  
Emma Naud, de Sillery  
Simon Brien, de Amos  
Olivier Matte, de Girardville  
Raymond Vigneault, de Cap-aux-Meules,  
Iles de la Madeleine  
Roméo Boily, de Roberval  
Lucien Dumas, de Plessisville  
Sunny Granger, de Notre-Dame-des-Prairies  
Cécile Bernier, de Lorretteville  
René Doherty, de Le Gardeur  
Robert St-Denis, de Hull  
Anne Delarosbil, de Saint-Calixte  
Rita Bédard, de Chicoutimi  
Gary Leyland, de Pointe-Claire  
Patrick Dumont, de Saint-Roch-de-l'Achigan  
Fernande Laberge, de Jonquière  
Lévis Leblanc, de Saint-Élie-de-Caxton  
Colette Bruneau Lépine, de Shawinigan Sud  
Esther Vallières, de Victoriaville  
Paul Henri Côté, de Alma  
Annette Ouellet, de Victoriaville  
Benoît Richard, de Sainte-Madeleine  
Chantal Royer, de Saint-Isidore  
Jérémy Auclair, de Saint-Elzéar, Beauce  
Leonel de Almeida, de Montréal  
Gisèle Dionne Normand, de Berthierville  
Roger Gaboury, de Cap-Rouge  
Martin Roy, de Victoriaville  
Raynald Lajoie, de Notre-Dame-des-Monts  
Jules Langevin, de Château-Richer  
Florence Létourneau, de Jonquière  
Roger Morin, de Lévis  
Jocelyne Brais, de Laval

Roland Carrier, de Saint-Jean-Chrysostome  
Ghislaine Lévis Villeneuve, de Sainte-Julie  
Rita Racine, de Plessisville  
Jean-Paul Harbour, de Québec  
Annik Lauzon, de Terrebonne  
Louis Banville, de Les Méchins  
David Roussel, de Sainte-Foy  
André Robichaud, de Québec  
Robert Duguay, de Montréal-Est  
Sébastien Desjardins, de Blainville  
Gaston Paris, de Blainville  
Sacha Méthot, de Châteauguay  
Suzie Beaulieu, de Saint-Hubert  
Jacques Talbot, de Sainte-Marie-de-Beauce  
Gilles Blain, de Saint-Constant  
François Bouchard, de Métabetchouan  
Vincent Houle, de Saint-Wenceslas  
Germain Pâquet, de Sainte-Foy  
Michael Lavoie, de Chicoutimi  
Robert Trottier, de Saint-Norbert  
Graziella Dallaire, de Chicoutimi  
Richard Côté, de Jonquière  
Lucille Langevin, de La Doré  
Yvan Deschamps, de Saint-Jean-sur-Richelieu  
Blanche Paré Côté, de Verdun  
Kévin Boucher, de Rock Forest  
Ghislain Lamontgane, de Plessisville  
Jean-Paul Tremblay, de Péribonka  
Eva Gagnon, de Hébertville  
François Duhaime, de Magog  
Rosaire Tardif, de Roberval  
Jacques Guyard, de Québec  
Anne-Marie Lavoie Truchon, de Chicoutimi  
Josée Poirier Livernoche, de Laval  
Louis Brisson, de Victoriaville  
René Paige, de Sainte-Foy  
Russell Giguère, de Lévis  
André Bélanger, de Saint-Hyacinthe  
Roger Lecours, de Sainte-Marguerite, Beauce-Nord  
Martha P. Hardy, de Cap-Santé  
Claire Jutras, de Cap-Rouge  
Guillaume Marceau, de Beloeil  
Roland Jacques, de Saint-Michel de Bellechasse  
Taha-Fouad Djeliti, de Longueuil  
Jean-Paul Gobeil, de Chicoutimi  
Ken Hounsell, de Natashquan  
Carole Roy Saumure, de Aylmer  
Jeffrey Oliver, de Brossard  
Gaston Blais, de Terrebonne  
Clint L. Dunning, de Châteauguay  
Catherine Ouellet, de Châteauguay  
Conrad Tremblay, de Lachenaie  
Hugo Dufour, de l'Île-aux-Coudres  
Joffrey Hébert, de Repentigny  
Marjolaine Therrien Messier, de Saint-Nicéphore  
Roberte Lapointe, de Sainte-Justine  
Marcelle Leblanc, de Warwick  
Madeleine De La Chevrotière,  
de Saint-Gérard-des-Laurentides  
Kevin Roy, de Bécancour  
Sandrine Craig  
Marie-Ève Carrier, de Saint-Joseph de Beauce  
René Leclerc, de Chicoutimi  
Lucien Ouellet, de St-Ulric  
Marie-Blanche Roy Drouin, de Victoriaville  
Jean-Yves Bourgault, de Lyster  
Gilberte Lévesque, de Sainte-Foy  
Lucille Landry, de Matane  
Fleurette Ducharme, de Montréal  
François Pelletier, de Saint-Louis de Pintendre  
Gérard Raymond Roy, de Beauceville Est  
Tobby Lessard, de Saint-Jean-Chrysostome  
Pascal Leclerc, de Terrebonne

## INVITATION À LA POPULATION... UN HOMMAGE POUR LA VIE

### AUJOURD'HUI, 10 h

à la Cathédrale St-Michel de Sherbrooke

## CÉRÉMONIE DE REMISE DES TITRES POSTHUMES « D'AMBASSADEURS DE LA SANTÉ » EN HOMMAGE AUX DONNEURS D'ORGANES DU QUÉBEC

Une invitation spéciale de...

Son Excellence, l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec et Haut-patron d'honneur; Monsieur Florent Gagné, directeur général de la Sûreté du Québec, co-président d'honneur et Monsieur Yves Prud'Homme, président de la Fédération des policiers et policières du Québec, co-président d'honneur.



**ACDO**  
Association  
Canadienne  
des Dons  
d'Organes

SHERBROOKE  
TOUTE UNE VILLE

Les producteurs laitiers dénoncent le choix de la Régie des marchés agricoles

# «La décision de la régie ouvre une brèche»

Jean-François GAGNON

Compton

Des producteurs laitiers de la région ont dénoncé hier une récente décision de la Régie des marchés agricoles et agro-alimentaires du Québec qui créerait, à leur avis, deux canaux de mise en marché pour leur lait.

«Il y a peu, les producteurs laitiers de la province avaient pourtant réclamé, dans le cadre d'une assemblée provinciale, que ne soit mis en place qu'un seul canal de mise en marché», a noté hier l'agriculteur coaticookois Philippe Véron-

neau.

Les agriculteurs présents à la conférence de presse, qui s'est déroulée à la Ferme Jean-Noël Groleau, à Compton, ont dans la foulée affirmé qu'ils entendaient lutter pour que la Régie revienne sur sa décision. Leur plan d'action devrait s'élaborer lors d'une assemblée provinciale qui se tiendra dans quelques semaines à Drummondville.

La décision

La décision de la RMAAQ accorde en outre le droit aux coopératives de producteurs, comme Agropur par exemple, de distribuer le lait de leurs



Philippe Véronneau



Jacques Masson

l'OMC.

Manque de confiance

L'un des principaux intervenants présents à la conférence de presse d'hier à Compton, Jacques Masson, président du syndicat de base coaticookois de l'Union des producteurs de lait du Québec, a entre autres émis des doutes quant à l'intégrité d'Agropur.

Visiblement, l'homme avait confiance en la Fédération des producteurs de lait, en ce qui concerne la gestion du liquide blanc vers l'exportation. Mais pas en les coopératives transformatrices.

«Agropur fait de très bons produits. Je n'ai rien contre elle à ce niveau, a soutenu M. Masson. Mais qui nous dit qu'un jour, avec les nouvelles règles, du lait pour l'exportation qu'elle nous a acheté ne se retrouvera pas sur le marché canadien?»

Car, dans ce dossier, les producteurs laitiers québécois sentent le système de quotas canadien menacé. «La décision de la Régie ouvre une brèche», a souligné M. Véronneau.

Ce dernier a continué en disant: «Ce que vient de statuer la Régie favorise les exploitations non disciplinées, qui ne respectent pas leur quota, au détriment de celles qui le sont davantage.»

Dans le système actuel, les exploitations agricoles doivent acquérir des droits de production afin de produire du lait pour le marché canadien spécifiquement et non pour celui qui ira à l'étranger.

Actuellement, les producteurs ont pratiquement le double du prix lorsque leur production demeure au Canada. C'est pourquoi ils ne voudraient surtout pas que ce qu'ils fournissent aux transformateurs à moindre prix reste en sol canadien.

M. Masson considère à ce propos important de dire que les canadiens paient malgré tout leurs produits laitiers moins cher que les habitants de nombreux autres pays.

membres faisant l'objet d'une entente pré-établie de production particulière pour l'exportation.

De plus, la décision prévoit la création d'un babillard qui permettra l'affichage des demandes de matière première pour l'étranger des transformateurs. Et, subséquemment, la prise d'engagements entre les producteurs et les transformateurs.

La RMAAQ a dû trancher parce que les agriculteurs et les transformateurs ne s'entendaient pas sur les nouvelles règles à établir après une décision de l'Organisation mondiale du commerce, rendue publique en octobre 1999.

Suite à des plaintes des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande, l'OMC avait alors statué que le lait canadien pour l'exportation était subventionné. La chose obligeait notamment le Québec à revoir son mode de fonctionnement.

Notons que, jusque-là, le blanc liquide québécois qui se dirigeait vers les marchés étrangers passait uniquement entre les mains de la Fédération de producteurs de lait du Québec, une organisation appuyée par le gouvernement, aux yeux

## Leurs enfants Matthew et Michael prennent du mieux

# Les craintes se dissipent pour le couple Simoneau-Harrison

Gilles DALLAIRE

Stanstead

Des nuages, il y en a encore beaucoup au-dessus de Scott Harrison et de Tanya Simoneau.

Ils sont cependant un peu moins lourds qu'il y a un mois et demi alors que l'état de santé de deux des trois enfants de ces jeunes parents de Stanstead inspirait des craintes très vives.

Il y avait de quoi craindre: quelques mois plus tôt, un examen médical avait révélé que leur benjamin, Matthew, âgé de deux ans, souffre de leucémie; comme si cette épreuve n'était pas suffisante, voilà qu'un matin leur cadet, Michael, âgé de quatre ans, était trouvé dans son lit, plongé dans un profond coma.

Matthew n'est pas tiré d'affaire: il a subi deux traitements de chimiothérapie jusqu'à présent; il en commence un troisième aujourd'hui au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et il en subira un quatrième à la fin du mois à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Il y a cependant une bonne nouvelle: s'il n'y a pas de complication, il subira une greffe de moëlle osseuse, en septembre selon toute vraisemblance;

le donneur sera fort probablement son père car des analyses ont montré que la moëlle osseuse de Scott Harrison est compatible avec celle de son fils; si la greffe réussit, le bambin restera sans doute hospitalisé pendant deux mois mais il aura de bonnes chances de survie.

Michael, lui, prend du mieux de jour en jour, a révélé hier son grand-père maternel, M. Albert Simoneau. «Il est sorti complètement du coma il y

quelques jours. Son côté gauche est encore paralysé mais les médecins qui le traitent au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pensent que des traitements de physiothérapie feront disparaître graduellement la paralysie», a-t-il expliqué.

M. Simoneau qui a été le dernier maire de Rock Island puis le premier maire de Stanstead après le regroupement de Beebe Plain, Stanstead Plain et Rock Island s'est dit extrêmement touché par la générosité dont le milieu a fait preuve envers sa fille et son conjoint depuis qu'il est au courant de leur épreuve.

«Une somme de plus de 5000 \$ a été recueillie jusqu'à présent, sous forme de dons et par le biais d'activités-bénéfiques, pour les aider à faire face aux dépenses qu'entraîne l'hospitalisation de Matthew et de Michael», a-t-il souligné.



Matthew Simoneau-Harrison



Michael Simoneau-Harrison

*À Johnville :*  
*tout un monde*  
*de saveurs!*

La Framboisière de l'Estrie  
et le Club Lion de Johnville

organise un

# Framboise-o-ton

**SAMEDI et DIMANCHE**  
les 12 et 13 août  
de 8 h à 20 h

10% des revenus de l'autocueillette sera versé au bénéfice du Club Lion.

Une invitation de votre maître framboisier

Framboisière de l'Estrie

Entreprise certifiée ISO 14001

MAÎTRE FRAMBOISIER

48, chemin Couture, Johnville  
(819) 837-2126

**DE L'AIDE AUX DEMANDEURS DE PERMIS D'ARMES À FEU MAINTENANT DISPONIBLE**

**Club de chasse et pêche des Trois-Lacs**  
231, rue Larochelle  
Asbestos  
12 et 13 août 11 h - 16 h

**Hôtel de ville**  
590, rue St-Augustin  
Woburn  
13 août 11 h - 18 h

**C'est moins cher!**  
Dépêchez-vous avant que les frais ne passent de 10 \$ à 60 \$ pour le permis de possession.

**C'est plus facile!**  
Une équipe qualifiée vous remettra un formulaire pour l'obtention de votre permis, vous aidera à le remplir et prendra votre photo gratuitement.

**S'il vous plaît, n'apportez pas vos armes à feu!**

Pour plus d'information : **1 800 731-4000** [www.ccaf.gc.ca](http://www.ccaf.gc.ca)